

***Appel à contribution : L'école et les langues dans les espaces en situation de partage linguistique à travers l'histoire***

À plusieurs reprises dans l'histoire, il s'est trouvée une situation où, sur un même espace, cohabitaient plusieurs pratiques linguistiques, distribuées en fonction des strates de la société mais aussi des usages sociaux et des situations de communication. La Bretagne occidentale a bien connu cette configuration, encore au XXe siècle lorsque, selon le témoignage de Pierre Jakez Hélias, le breton régnait partout au village, dans la rue, les commerces et à l'église tandis que le français se cantonnait à l'école et aux échanges avec le monde de la ville et les institutions publiques.

Mais il ne faudrait pas réduire ces situations aux provinces excentrées à fort particularisme linguistique. Le patois des ruraux dans Molière est un ressort du rire pour des urbains qui évoluent dans un autre univers linguistique à seulement quelques lieues de là. Et à son époque s'intercalait aussi une langue tierce, à la fois morte et vivante, qui était l'apanage et l'objet d'études assidues des élites pendant une partie de leur scolarité. Il s'agit bien sûr du latin, qui a eu ailleurs en Europe et dans certaines institutions globales une longévité plus grande qu'en France en tant que langue de communication administrative et intellectuelle. Le père Julien Maunoir, jésuite issu de la Haute Bretagne francophone en poste au collège de Quimper au XVIIe siècle, utilisait trois langues adaptées à différents contextes de communication : le français pour la communication ordinaire en ville ou soutenue avec les élites, le latin pour l'enseignement et certaines occasions de l'administration de son ordre, et la langue populaire, ici le breton, pour pouvoir évangéliser les paysans des campagnes lors de ses missions.

Si l'Eglise a reconnu la nécessité de parler la langue de ses ouailles, les Etats-nations en construction ont souvent eu la tentation d'imposer l'uniformité linguistique. La « Politique de la langue » initiée par la Révolution française a considéré les « patois » comme des obstacles à l'extension de la République et a voulu les éradiquer, notamment par l'école<sup>1</sup>. Reste à mesurer les effets réels et les modalités de cette politique sur le terrain. Et, au-delà même de toute politique volontariste se pose la question du rôle de l'école dans ces situations de coexistence, voire de conflit linguistique.

On voudrait cependant ne pas s'intéresser seulement aux oppositions entre groupes linguistiques nettement différenciés (telles français/breton, allemand/tchèque) mais plus largement à celles qui existent entre des variantes élevées et populaires dans le même groupe linguistique. La notion de dialecte, telle qu'elle est plus communément utilisée dans les pays germaniques, est ici sans doute plus largement opératoire que celle de patois. De nombreuses variations sont possibles sur ce thème : langue des élites contre langue du peuple, langue des villes contre langue des campagnes, langue du pouvoir contre langue des dominés, langue savante contre langue vulgaire, langues autochtones contre langue de l'occupant ou du colonisateur. Il convient aussi d'envisager le problème différemment en fonction des niveaux d'éducation, de l'école élémentaire jusqu'à l'université.

Les questions que nous voudrions poser à propos de cette thématique sont particulièrement celles-ci :

1. De quel rôle linguistique est investie l'école ? Celui-ci dépend évidemment du contexte, qui a varié dans l'espace et le temps, et aussi des niveaux d'étude. Selon ces paramètres, il peut s'agir à l'école de donner les éléments de la langue élevée, de l'administration, de la littérature, de la cohésion nationale, avec ce que cela suppose parfois aussi de charge idéologique : langue de la Révolution, de la Patrie, du Socialisme, langue de la religion (arabe littéraire en terre d'islam ou latin en pays catholique).

2. Quels sont les rapports entre ces langues à l'intérieur de l'école, les modalités de partage ou d'exclusion ?

---

<sup>1</sup> Michel de Certeau, Dominique Julia, Jacques Revel, *Une politique de la langue: la Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, 1975, rééd. augmentée Paris : Gallimard, 2002.

3. Quelles sont les méthodes pédagogiques employées pour amener une population scolaire d'une langue maternelle à une langue officielle ? Quelles méthodes sont employées au contraire pour le refoulement de la langue maternelle (punitions, vexations, stigmatisation par le « symbole ») ; mais aussi quels sont les compromis passés sur les usages, les aménagements à la règle ?

4. Quel statut donne à une langue le fait d'être promue, imposée, reconnue, tolérée à l'école ? Ceci concerne aussi les langues étrangères dès lors qu'elles sont vecteurs de nouveaux modèles culturels distinctifs d'une élite, qui les pratique véritablement comme langue de communication interne au groupe : par exemple successivement l'italien, l'espagnol, le français, l'anglais dans la noblesse et la haute société, au moins dans certaines parties de l'Europe.

5. Quelles sont les limites de ces effets ? N'y-a-t-il pas parfois survalorisation du rôle de la forme institutionnelle scolaire dans l'évolution des pratiques linguistiques, en particulier populaires ? L'école peut-elle changer durablement les usages linguistiques, voire sauver une langue ?

Colloque organisé par le CRBC (Centre de Recherche Bretonne et Celtique, EA 4451) avec l'appui de l'ATRHE (Association transdisciplinaire pour les recherches historiques sur l'éducation)

Responsable : Jean-Luc Le Cam, maître de conférences d'histoire moderne  
[Jean-Luc.LeCam@univ-brest.fr](mailto:Jean-Luc.LeCam@univ-brest.fr)

Comité scientifique :

Nelly Blanchard, Celtique, Université de Bretagne Occidentale, Brest

Jean-Luc Le Cam, Histoire moderne, Université de Bretagne Occidentale, Brest

Erwan Le Pipec, Sociolinguistique, Université de Bretagne Occidentale, Brest

Youenn Michel, Sciences de l'éducation, Université de Caen-Basse-Normandie.

Serge Tomamichel, Sciences de l'éducation, Université de Lyon 2

Lieu : Pôle universitaire Pierre Jakez Hélias, Université de Bretagne occidentale, Quimper

Date : **19-20 mai 2016.**

Langues de travail : français, anglais

Échéance de remise des propositions de communication : **30 septembre 2015**

Fournir un titre, un descriptif du projet de communication de 1500 à 3000 signes ainsi que quelques éléments bio-bibliographiques (position institutionnelle, spécialité(s), et quelques publications en rapport avec le sujet ou le domaine)